

Madame, Monsieur

Une bombe anglaise de 1 000 livres datant de la seconde guerre mondiale a été découverte à Avranches. Toutes les précautions ont d'ores et déjà été prises par les services du déminage pour sécuriser le site. L'engin est recouvert de sable et d'une plaque de métal qui assurent une parfaite sécurité dans l'attente de sa neutralisation.

Le service de déminage procédera à l'opération de désamorçage **le dimanche 23 juin 2013.**

La réglementation relative aux normes pyrotechniques impose une évacuation totale de la population dans un périmètre de sécurité d'un rayon de 400 mètres autour de la bombe conformément au plan qui apparaît au verso de ce courrier.

C'est pourquoi tous les habitants résidant ou travaillant dans ce périmètre de sécurité autour de la bombe devront avoir évacué la zone de risque **le dimanche 23 juin 2013 pour 10h, impérativement.**

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la procédure d'évacuation suivante :

A – MODALITÉS D'ÉVACUATION :

- 1- Vous devez avoir quitté impérativement votre domicile ou votre lieu de travail **pour 10h.**
- 2- Une sirène émettra un signal à **9h pour marquer le début de l'opération** et un autre signal en **fin d'opération aux environs de 16 heures.** La fin de l'opération vous sera également annoncée par les radios locales, la gendarmerie et les services municipaux.
- 3- Pour les personnes qui le souhaiteraient, un accueil sera organisé à partir de 9 heures dans la salle "Victor Hugo", Place Carnot.
- 4- Vous devez évacuer la zone par vos propres moyens.
- 5- Personne ne sera autorisé à pénétrer sur le site à compter de 9h. Les forces de l'ordre assureront le contrôle de l'évacuation puis le bouclage, la surveillance de la zone concernée et la sécurité de vos biens. Ils seront à votre disposition pour tout renseignement.

B – MESURES PRÉVENTIVES

- 1- Nous vous invitons à remplir le questionnaire joint en annexe 1 et à le déposer en mairie par tout moyen à votre disposition au plus tard le mercredi 19 juin.
- 2- Dimanche 23 juin, laissez vos fenêtres et vasisas ouverts et fermez vos volets (pour des raisons de sécurité liées à une onde de choc éventuelle et aux risques potentiels d'éclats). **Coupez également le gaz et l'eau.**
- 3- Pensez à vous munir de tout ce qui est indispensable pour cette journée (médicaments, papiers, etc...) car aucun retour au domicile ne sera possible durant l'intervention.

Il vous est demandé de respecter strictement et scrupuleusement ces consignes.

Vous remerciant de votre coopération, nous vous prions d'excuser la gêne occasionnée par cet événement.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, que les services publics de l'État et de la ville d'Avranches coordonnent leurs moyens pour assurer votre sécurité dans les meilleures conditions.

Le préfet de la Manche

Le maire d'Avranches

Adolphe COLRAT

Guénhaël HUET